

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**Acquisitions
1713 Bedford Row

Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 3C9 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Solicitation No N° de l'invita                                   | ation                    | Date           |                                   |
|--|--------------------------|----------------|-----------------------------------|
| W355B-131362/A   |                          | 2012-10        | )-23                              |
| Client Reference No N° de r<br>W355B-13-1362                     | éférence du client       | •              |                                   |
| GETS Reference No N° de r<br>PW-\$HAL-409-8798                   | éférence de SEAG         |                |                                   |
| File No N° de dossier<br>HAL-2-69218 (409)                       | CCC No./N° CCC - FMS     | No./N° V       | ME                                |
| Solicitation Closes  | - L'invitation pre       | end fin        | Time Zone<br>Fuseau horaire       |
| at - à 02:00 PM<br>on - le 2012-12-05                            |                          |                | Atlantic Daylight Saving Time ADT |
| F.O.B F.A.B.   |                          |                | •                                 |
| Plant-Usine: Destination   | n: 🗹 Other-Autre:        |                |                                   |
| Address Enquiries to: - Adres                                    | sser toutes questions à: | В              | uyer ld - ld de l'acheteur        |
| Taylor, Kathie   |                          | <del>,</del> – | al409                             |
| Telephone No N° de télépho                                       | one                      |                | N° de FAX                         |
| (902) 496-5510 ( )   |                          | (902) 4        | 96-5016                           |
| Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service | •                        |                |                                   |
| DEPARTMENT OF NATION   |                          |                |                                   |
| FMF CAPE SCOTT, HMC D  | OCKYARD                  |                |                                   |
| BLDG D-40 DR 8   |                          |                |                                   |
| HALIFAX  |                          |                |                                   |
| NOVA COOTIA  |                          |                |                                   |
| NOVA SCOTIA  |                          |                |                                   |
| NOVA SCOTIA<br>B3K5X5<br>Canada                                  |                          |                |                                   |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée   | Delivery Offered - Livraison proposée                                |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
| See Herein   |  |  |  |  |  |
| Vendor/Firm Name and Address<br>Raison sociale et adresse du fournisseur/de  | e l'entrepreneur   |  |  |  |  |
| Telephone No N° de téléphone<br>Facsimile No N° de télécopieur   |  |  |  |  |  |
| (type or print)  | Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm |  |  |  |  |
| Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) |  |  |  |  |  |
| Signature  | Date   |  |  |  |  |



Solicitation No. - N° de l'invitation

W355B-131362/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-2-69218

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# TABLE DES MATIÈRES

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

#### PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations pour le Code de conduite Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents

Solicitation No. - N° de l'invitation

W355B-131362/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-2-69218

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 11. Clause du guide des CCUA

# Liste des annexes:

Annexe A Besoin

Annexe B Base de paiement

Annexe C Données de références croisées

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif.

File No - No du dossier

HAL-2-69218

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le ministère de la Défense nationale veut acheter deux (2) analyseurs de plomb à main, aussi détaillée à l'annexe A.

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions . Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-07-11) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations - soumission, du document

2003 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de

W355B-13-1362

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

HAL-2-69218

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut defournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée nonrecevable. Les soumissionnaires doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution ducontrat.

Amd. No. - N° de la modif.

Le Canada peut, à tout moment, demander au soumissionnaire de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229)

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable. Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations - soumission, du document 2003 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de la soumission. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, le soumissionnaire devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande de soumissions.

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

#### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W355B-13-1362

HAL-2-69218

répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (deux copies papier)

Section II: Soumission financière (une copie papier)

Section III: Attestations (une copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra. html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

W355B-13-1362

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

HAL-2-69218

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

#### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- 1.1 Évaluation technique
  - 1.1.1 Critères techniques obligatoires Tel que décrits à l'annexe A.

#### 1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

#### 2. Méthode de sélection

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

hal409 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

W355B-13-1362

HAL-2-69218

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

- Attestations relatives au Code de conduite Attestations préalables à l'attribution 1. du contrat
- 1.1 Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, l'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les soumissionnaires doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin

Solicitation No. - N° de l'invitation W355B-131362/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

File No. - N° du dossier

HAL-2-69218

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

2.1 Programme de contrats fédéraux - attestation

Programme de contrats fédéraux - plus de 25000\$ et moins de 200000\$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise : ) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à a) temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada; b) ( ) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44; ( ) est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou c) plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus. d) ( ) n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro :

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

| a.         | D 4   |  |
|------------|-------|--|
| Signature: | Date: |  |
| oignature. | Date. |  |

 $\label{eq:solicitation} \mbox{No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ W355B-131362/A$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W355B-13-1362 HAL-2-69218

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2012-07-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

- 4. Durée du contrat
- 4.1 Date de livraison

La livraison est obligatoire au plus tard le 29 Mars 2013.

S'il vous plaît donner meilleure date de livraison:

- 5. Responsables
- 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Kathie Taylor Agent d'approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements 1713 Bedford Row

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client W355B-13-1362

HAL-2-69218

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 1T3

Téléphone: (902) 496-5510 Télécopieur: (902) 496-5016

Courriel: kathie.taylor@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des

Titre :\_\_\_\_\_

| instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.   |
|---|
| 5.2 Chargé de projet  |
| Le responsable technique pour le contrat est :  |
| Nom:  |
| Titre :   |
| Organisation:   |
| Adresse :   |
| Téléphone :   |
| Télécopieur :   |
| Courriel:   |
| Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante. |
| 5.3 Représentant de l'entrepreneur  |
| Nom:  |
|   |

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ W355B-131362/A$ 

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W355B-13-1362

HAL-2-69218

| Organisation: |   |
|---------------|---|
| Adresse :     |   |
| Téléphone :   |   |
| Télécopieur : |   |
| Courriel:     | _ |
| 6. Paiement   |   |

#### 6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans détails de l'élément de ligne, selon un montant total de \_\_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.2 Mode de paiement

Clause du guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

#### 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- 8. Attestations
- 8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modif.

 $\begin{array}{c} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ hal 409 \end{array}$ 

File No. - N° du dossier

HAL-2-69218

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

# 9. Lois applicables

W355B-13-1362

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

# 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2012-07-16), biens (complexité moyenne)
- c) l'Annexe A, Besoin
- d) l'Annexe B, Base de Paiement
- c) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (inscrire la date de la soumission)

#### 11. Clauses du guide des CCUA

G1005C Assurances (2008-05-12)

#### Livraison et transport:

La livraison consiste en rendu droits acquittés (DDP) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur est responsable de tous les frais de livraison et d'administration, de tous les coût liés au transport ainsi que du dédouanement, y compris le paiement des droits de douane et des taxes à destination/aux destinations

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

HAL-2-69218

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# ANNEXEA EXIGENCES

# Deux (2) analyseurs de plomb portatifs

Description générale : Un système de détection du plomb portatif, fiable et capable de mesurer une grande diversité de matières dans diverses situations. Sa livraison doit se faire OBLIGATOIREMENT au plus tard le 29 mars 2013. Dans le cas contraire, le contrat sera résilié.

# Spécifications obligatoires minimales

# 1. Exigences générales :

- 1. Deux batteries Li-ion rechargeables;
- 2. Des batteries ayant une durée de vie de 6 (six) à 8 (huit) heures;
- 3. Un chargeur de batterie de 110 V c.a. à recharge rapide;
- 4. Un boîtier de transport étanche à l'eau;
- 5. Une gaine blindée de ceinture;
- 6. Un câble de téléchargement RS-232;
- 7. Une suite logicielle d'essais non destructifs;
- 8. La suite logicielle doit être compatible avec Microsoft Excel;
- 9. Les données recueillies doivent être inviolables;
- 10. Un étalon du NIST servant à effectuer des essais de contrôle de la qualité;
- 11. Divers types de dispositifs d'entrées de données, y compris un lecteur de codes à barres, un clavier OWERTY et des listes de sélection;
- 12. Les analyseurs doivent être autonomes et munis d'un écran tactile;
- 13. Les analyseurs doivent être fabriqués à partir de plastique Lexan moulé par injection « ou l'équivalent » et étanches à la poussière, à l'humidité et à d'autres sources de contamination;
- 14. Un logiciel d'analyse de spectres.

#### 2. Rayonnement et sûreté:

- 15. Source Cd-109;
- 16. Source à portée de rayonnement de 40 mCi;
- 17. Conformité au principe ALARA;
- 18. Conformité à la section 173.421 du titre 49 du *Code of Federal Regulations* (CFR 49) et à la norme UN2911 concernant les substances non spécifiées ailleurs;
- 19. Capteur de proximité à déclenchement par pression sur l'analyseur;
- 20. Avertissement de l'utilisateur et des personnes à proximité que l'obturateur de l'analyseur est ouvert.

# 3. Utilisation et conformité:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

File No. - N° du dossier HAL-2-69218

21. Formation des opérateurs sans frais pour 10 employés de la sécurité sur deux (2) jours, soit cinq (5) personnes par jour. La formation doit être donnée sur les lieux à l'installation de maintenance de la Flotte Cape Scott (IMFCS);

- 22. Sortie de données en temps réel en format ASCII;
- 23. Connexions sans fil;
- 24. Indication de seuils positifs et négatifs pour tous les modes d'essais et les types de substances:
- 25. Indication qu'il n'y a aucune lecture non concluante dans les modes ou les types de substrats;
- 26. Obtention constante du résultat  $\pm 0.2$  mg/cm<sup>2</sup> sur un étalon de peinture au plomb du NIST de 1.02 mg/cm<sup>2</sup> en 20 sources par seconde;
- 27. Capacité de détection d'énergies de couches *K* et *L* au moyen d'une excitation à deux énergies;
- 28. Autoétalonnage à la demande de l'utilisateur;
- 29. Régulation de la température des détecteurs à rayons X;
- 30. Indication du degré de présence du plomb à la surface ou dans des couches de peinture sans plomb;
- 31. Capacité d'effectuer des détections simultanées de couches K et L;
- 32. Analyse multiéléments des échantillons de sol (Cr, Mn, Fe, Co, Ni, Cu, Zn, Mo, Hg et Pb);
- 33. Détection de moins de 10 µg lors de l'analyse de lingettes contenant de la poussière de plomb;
- 34. Conformité à la méthode OSS-1 de l'OSHA;
- 35. Capacité de mise à niveau en vue d'effectuer une analyse de filtre à air et de se conformer à la méthode 7702 du NIOSH et à la méthode OSA-1 de l'OSHA.
- 36. Chargeur de batterie de 120 V c.a.;
- 37. Poids: maximum de cinq livres (5 lb ou 2,3 kg)
- 38. Les analyseurs doivent être garantis pendant au moins un (1) an.
- 39. Il faut remettre au propriétaire trois (3) exemplaires des manuels sur le matériel et sur la maintenance. Le classeur à anneaux doit contenir au minimum : les spécifications relatives aux équipements et au matériel, les spécifications NEC et militaires concernant tous les équipements et les raccords, ainsi que les renseignements connexes. Il faut également fournir au destinataire les garanties, les documents relatifs à l'étalonnage et à la mise en service, des copies de tous les permis et les certificats d'inspections, ainsi que des copies de l'ensemble des dessins, calculs et certifications pour les analyseurs assemblés. Le propriétaire à l'IMFCS se réserve le droit d'ajouter des éléments à cette liste, au besoin.
- 40. L'équipement doit être homologué par un organisme de certification acceptable, comme ceux qui suivent. Pour être considérée approuvée, la commande électrique doit porter la marque d'un de ces organismes.
  - A. Association canadienne de normalisation (CSA)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W355B-13-1362 HAL-2-69218

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B. Entela

- C. Intertek Testing Services
- D. Laboratoire d'essai ETL
- E. Warnock Hersey (WH)
- F. Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
- G. Underwriters Laboratories Inc. (UL)
- H. MET Laboratories Inc. (MET)
- I. TUV Rheinland of Nova America
- J. Quality Auditing Institute (QAI)
- K. TUV America Inc.
- L. Approbations de la mutuelle des manufacturiers
- M. Omni-Test Laboratories Inc.
- N. Curtis-Straus LLC

Remarque : Les marques de tous les organismes ci-dessus (sauf la CSA et les ULC), doivent comporter un « c » minuscule en position inférieure gauche ou un numéro de norme canadienne, afin d'indiquer que le produit satisfait à la norme canadienne.

O. Le matériel qui n'est pas homologué par l'un des organismes ci-dessus ne peut être accepté que si l'Association canadienne de normalisation (CSA), Cantest Ltd, Entela, Intertek Testing Services, MET Laboratories, TUV SUD America Inc, les Laboratories des assureurs du Canada (ULC), l'Electrical Safety Authority (ESA) ou QPS Evaluation Services Inc. procède à une inspection « de terrain » et y appose sa marque dans le cadre du programme d'inspections spéciales. Cette inspection doit avoir lieu avant la livraison du matériel.

Accessoires obligatoires supplémentaires :

- 1. Banc d'essai portatif;
- 2. Trousse d'analyse de sol;
- 3. Trousse de lingettes servant à recueillir de la poussière.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W355B-13-1362 HAL-2-69218

#### **ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, destination FAB, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

La livraison consiste en rendu droits acquittés (DDP) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur est responsable de tous les frais de livraison et d'administration, de tous les coût liés au transport ainsi que du dédouanement, y compris le paiement des droits de douane et des taxes à destination/aux destinations.

Pour être jugée recevable, une soumission doit répondre aux exigences de la demande de soumissions et à tous les critères d'évaluation obligatoires. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

| Article | Description   | Unité<br>de<br>distrib<br>ution | Quant<br>ité | Prix<br>unitaire | Prix<br>calculé |
|---------|---|---------------------------------|--------------|------------------|-----------------|
| 1.      | Analyseurs de plomb à main, aussi détaillée à             |                                 |              | Φ.               | Φ.              |
|         | l'annexe A.   | ch.                             | 2            | \$               | \$              |
| 2.      | Banc d'essai portatif                                     | ch.                             | 2            | \$               | \$              |
| 3.      | Trousse d'analyse de sol                                  | ch.                             | 2            | \$               | \$              |
| 4.      | Trousse de lingettes servant à recueillir de la poussière | ch.                             | 2            | \$               | \$              |
|         | TOTAL   |                                 |              |                  | \$              |

| Marque / Modèle offert: |  |
|-------------------------|--|
| •                       |  |

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client File No. - N $^{\circ}$  du dossier W355B-13-1362 HAL-2-69218

# ANNEXE "C" Données de références croisées

Les soumissionnaires doivent fournir les données de renvoi ci-après afin d'indiquer les pages sur lesquelles chaque spécification obligatoire peut être démontrée dans la documentation technique soumise avec leur soumission.

|    | Critères de spécification obligatoires  | Numero de      |
|----|---|----------------|
| 1  |   | page du renvoi |
| 1. | Deux batteries Li-ion rechargeables   |                |
| 2. | Des batteries ayant une durée de vie de 6 (six) à 8 (huit) heures             |                |
| 3. | Un chargeur de batterie de 110 V c.a. à recharge rapide                       |                |
| 4. | Un boîtier de transport étanche à l'eau                                       |                |
| 5. | Une gaine blindée de ceinture   |                |
| 6. | Un câble de téléchargement RS-232   |                |
| 7. | Une suite logicielle d'essais non destructifs                                 |                |
| 8. | La suite logicielle doit être compatible avec Microsoft Excel                 |                |
| 9. | Les données recueillies doivent être inviolables                              |                |
| 10 | Un étalon du NIST servant à effectuer des essais de contrôle de la qualité    |                |
|    |   |                |
| 11 | Divers types de dispositifs d'entrées de données, y compris un lecteur de     |                |
|    | des à barres, un clavier QWERTY et des listes de sélection                    |                |
| 12 | Les analyseurs doivent être autonomes et munis d'un écran tactile             |                |
|    |   |                |
| 13 | Les analyseurs doivent être fabriqués à partir de plastique Lexan moulé       |                |
|    | par injection « ou l'équivalent » et étanches à la poussière, à l'humidité et |                |
|    | à d'autres sources de contamination   |                |
| 14 | Un logiciel d'analyse de spectres   |                |
|    |   |                |
| 15 | Source Cd-109   |                |
|    |   |                |
| 16 | Source à portée de rayonnement de 40 mCi                                      |                |
|    |   |                |
| 17 | Conformité au principe ALARA  |                |
|    |   |                |
| 18 | Conformité à la section 173.421 du titre 49 du Code of Federal                |                |
|    | Regulations (CFR 49) et à la norme UN2911 concernant les substances           |                |
|    | non spécifiées ailleurs   |                |
| 19 | Capteur de proximité à déclenchement par pression sur l'analyseur             |                |
|    |   |                |
| 20 | Avertissement de l'utilisateur et des personnes à proximité que               |                |
|    | l'obturateur de l'analyseur est ouvert  |                |
|    |   | •              |

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ W355B-131362/A$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W355B-13-1362

HAL-2-69218

21 Formation des opérateurs sans frais pour 10 employés de la sécurité sur deux (2) jours, soit cinq (5) personnes par jour. La formation doit être donnée sur les lieux à l'installation de maintenance de la Flotte Cape Scott (IMFCS) 22 Sortie de données en temps réel en format ASCII 23 Connexions sans fil Indication de seuils positifs et négatifs pour tous les modes d'essais et les 24 types de substances Indication qu'il n'y a aucune lecture non concluante dans les modes ou les types de substrats 26 Obtention constante du résultat ±0,2 mg/cm² sur un étalon de peinture au plomb du NIST de 1,02 mg/cm<sup>2</sup> en 20 sources par seconde 27 Capacité de détection d'énergies de couches K et L au moyen d'une excitation à deux énergies Autoétalonnage à la demande de l'utilisateur 28 Régulation de la température des détecteurs à rayons X 30 Indication du degré de présence du plomb à la surface ou dans des couches de peinture sans plomb Capacité d'effectuer des détections simultanées de couches K et L 31 32 Analyse multiéléments des échantillons de sol (Cr, Mn, Fe, Co, Ni, Cu, Zn, Mo, Hg et Pb) Détection de moins de 10 µg lors de l'analyse de lingettes contenant de la 33 poussière de plomb Conformité à la méthode OSS-1 de l'OSHA 34 35 Capacité de mise à niveau en vue d'effectuer une analyse de filtre à air et de se conformer à la méthode 7702 du NIOSH et à la méthode OSA-1 de l'OSHA. Chargeur de batterie de 120 V c.a. 36 37 Poids: maximum de cinq livres (5 lb ou 2,3 kg) Les analyseurs doivent être garantis pendant au moins un (1) an 38 39 Il faut remettre au propriétaire trois (3) exemplaires des manuels sur le matériel et sur la maintenance. Le classeur à anneaux doit contenir au

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

File No. - N° du dossier

W355B-13-1362 HAL-2-69218

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

minimum : les spécifications relatives aux équipements et au matériel, les spécifications NEC et militaires concernant tous les équipements et les raccords, ainsi que les renseignements connexes. Il faut également fournir au destinataire les garanties, les documents relatifs à l'étalonnage et à la mise en service, des copies de tous les permis et les certificats d'inspections, ainsi que des copies de l'ensemble des dessins, calculs et certifications pour les analyseurs assemblés. Le propriétaire à l'IMFCS se réserve le droit d'ajouter des éléments à cette liste, au besoin.

- 40 L'équipement doit être homologué par un organisme de certification acceptable, comme ceux qui suivent. Pour être considérée approuvée, la commande électrique doit porter la marque d'un de ces organismes.
  - A. Association canadienne de normalisation (CSA)
  - B. Entela
  - C. Intertek Testing Services
  - D. Laboratoire d'essai ETL
  - E. Warnock Hersey (WH)
  - F. Laboratoires des assureurs du Canada (ULC)
  - G. Underwriters Laboratories Inc. (UL)
  - H. MET Laboratories Inc. (MET)
  - I. TUV Rheinland of Nova America
  - J. Quality Auditing Institute (QAI)
  - K. TUV America Inc.
  - L. Approbations de la mutuelle des manufacturiers
  - M. Omni-Test Laboratories Inc.
  - N. Curtis-Straus LLC

Remarque : Les marques de tous les organismes ci-dessus (sauf la CSA et les ULC), doivent comporter un « c » minuscule en position inférieure gauche ou un numéro de norme canadienne, afin d'indiquer que le produit satisfait à la norme canadienne.

O. Le matériel qui n'est pas homologué par l'un des organismes ci-dessus ne peut être accepté que si l'Association canadienne de normalisation (CSA), Cantest Ltd, Entela, Intertek Testing Services, MET Laboratories, TUV SUD America Inc, les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC), l'Electrical Safety Authority (ESA) ou QPS Evaluation Services Inc. procède à une inspection « de terrain » et y appose sa marque dans le cadre du programme d'inspections spéciales. Cette inspection doit avoir lieu avant la livraison du matériel.

Accessoires obligatoires supplémentaires :

 $Solicitation \mbox{ No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ W355B-131362/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-13-1362

File No. - N° du dossier HAL-2-69218 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

| 1  |  |  |
|----|--|--|
| 1. | Banc d'essai portatif;                                     |  |
| 2. | Trousse d'analyse de sol;                                  |  |
| 3. | Trousse de lingettes servant à recueillir de la poussière. |  |

| Marque / | Modèle offert:    |  |
|----------|-------------------|--|
| maiuuc / | Miducic difficit. |  |